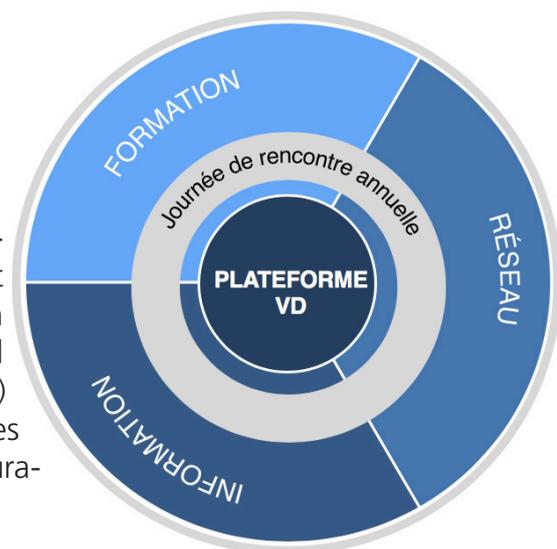


LA PLATEFORME DURABILITÉ

LA PLATEFORME DURABILITÉ, C'EST QUOI ?

Chères et chers enseignant-e-s, vous tenez entre vos mains la première newsletter de la *Plateforme durabilité* pour l'enseignement post-obligatoire vaudois. Issu d'un partenariat entre la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire du canton de Vaud (DGEP) et la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE) de l'Université de Lausanne, ce projet vise à offrir du soutien et des outils aux enseignant-e-s qui souhaitent aborder les enjeux de la durabilité avec leurs élèves.

Afin d'identifier les besoins et les attentes du corps enseignant en termes de durabilité, une enquête a été réalisée durant l'été 2019 auprès d'enseignant-e-s de quatre gymnases (Beaulieu, Burier, Chamblandes et Yverdon¹). Sur la base de ces échanges, il a paru essentiel d'imaginer une plateforme organisée autour de trois missions: la formation, le partage de connaissances (information) et la mise en réseau des différent-e-s actrices et acteurs (enseignant-e-s, scientifiques, etc.).



POURQUOI UNE NEWSLETTER ?

Ce bulletin d'information, qui paraîtra à un rythme de deux à quatre fois par an, constitue la première initiative mise sur pied par la *Plateforme*. A travers un thème particulier (« l'eau » dans ce premier numéro), nous donnerons la parole aux enseignant-e-s pour y présenter un projet réalisé dans leur établissement, ainsi qu'aux chercheur-e-s pour mettre en lumière une partie de leurs travaux ou pour apporter un éclairage sur l'actualité. Vous y trouverez en outre des liens vers des ressources pour approfondir ou illustrer le thème sélectionné, ainsi qu'un agenda.

ET POUR LA SUITE ? RÉSERVEZ DÉJÀ LE 19 MARS 2020 !

La *Plateforme durabilité*, c'est plus que cette newsletter ! En effet, la première Journée de rencontre annuelle, qui fait écho à celle des Biennales 2017 de la FGSE, se déroulera le 19 mars 2020 sur le site de l'UNIL. Cette demi-journée est reconnue par les établissements comme formation continue. Par ailleurs, le site web de la *Plateforme*, qui contiendra notamment de la documentation et une base de données, sera opérationnel dès l'automne 2020.

¹ Le rapport de cette enquête (Plateforme durabilité pour les gymnases vaudois: enquête sur les pratiques et besoins des enseignant-e-s en matière de durabilité) est disponible dans les salles des maître-sse-s ou sur demande auprès de votre direction.



En outre, une formation continue, conjuguant conférences et ateliers devrait se tenir durant l'automne 2020. A travers la newsletter, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée des différents projets liés à la *Plateforme*.

L'EAU

Essentielle à la vie mais dangereuse en même temps, polluée ou bénite, l'eau charrie avec elle une symbolique forte parmi les différentes cultures et civilisations. Sous pression, elle apparaît aujourd'hui comme une ressource vitale menacée. Dans ce premier numéro, vous découvrirez notamment comment le thème de l'eau a permis de mobiliser des élèves autour d'un projet commun (Agis pour ton futur!), mais aussi que certains fleuves sont considérés, au niveau du droit, comme des personnes vivantes!

DU CÔTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

L'eau à Burier: les gymnasiennes et gymnasiens agissent pour leur futur!

par Sabine Stäuble et Caterina Gentizon enseignantes de géographie au gymnase de Burier.

La problématique de l'eau est un thème largement traité au Gymnase de Burier, non seulement pendant les cours de géographie, mais aussi au travers de différents projets mis en place depuis 2011, quand une première délégation du Gymnase a participé au 10e Parlement européen de la jeunesse pour l'eau (PEJE). Depuis, à chaque session, quelques élèves représentent le gymnase lors de ces rencontres organisées par Solidarité Eau Europe et le Secrétariat international de l'eau et réunissant une septantaine de jeunes issus de toute l'Europe. Le gymnase de Burier a par ailleurs organisé le 13e Parlement européen de la jeunesse pour l'eau qui s'est tenu du 13 au 20 mars 2016. Plusieurs actions découlent de ces réunions: d'une part, les jeunes exposent leurs préoccupations vis-à-vis de la ressource eau dans une Déclaration qu'ils transmettent en main propre au Conseil de l'Europe et aux autorités de chacun de leur pays. D'autre part, les jeunes s'engagent à mettre en œuvre un projet lié à l'environnement et à la ressource eau dans leurs pays respectifs. C'est ainsi qu'est né le projet Agis pour ton futur! (APF) au Gymnase de Burier (www.agispourtonfutur.ch).

Le projet APF vise l'éducation à l'environnement par les jeunes pour les jeunes. Les élèves du Gymnase de Burier ont ainsi créé entre 2012 et 2019 une cinquantaine d'activités pédagogiques de sensibilisation à des thématiques liées à l'environnement pour des élèves du secondaire 1: elles et ils se sont rendu-e-s dans les classes du secondaire 1 pour transmettre leur message et ces activités clé en main sont à disposition des enseignant-e-s du canton sur le site d'APF.

D'autre part, une bande dessinée, un logo humain «*Soif!*», une danse pour lever des fonds pour la construction d'un puits au Niger, un spectacle musical, une exposition d'arts visuels et un nettoyage des berges des Grangettes ont été organisés entre 2014 et 2017.



Finalement un concert de soutien *Music for water* pour la construction d'une citerne d'eau dans un lycée en Tanzanie est prévu en septembre 2020 : des jeunes de la région joueront pour le plaisir des jeunes et pour la bonne cause. Une vidéoconférence où les gymnasien-ne-s tanzanien.ne.s et suisses présenteront des vidéos liées à la problématique de l'eau dans leur pays respectif sera également organisée.

Parallèlement à ces projets, plusieurs classes ont réalisé des vidéos sur l'eau dans le cadre du concours du *Merleau d'or*, vidéos qui se sont vues récompensées par différents prix (les vidéos sont disponibles sur le site APF).



Logo humain «Soif» (© 5elements Production)

Contacts: caterina.gentizon@vd.educanet2.ch et sabine.stauble@vd.educanet2.ch

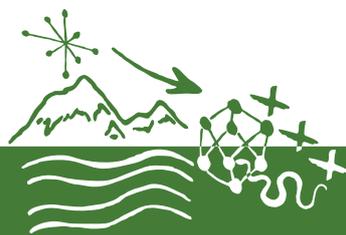
DU CÔTÉ DE LA RECHERCHE

Des droits de la nature. Les fleuves ont-ils des droits ?

par le Dr. Gérald Hess, Maître d'Enseignement et de recherche en FGSE.

En mars 2017, le gouvernement de Nouvelle-Zélande adopte une loi très particulière nommée Te Awa Tupua. Celle-ci attribue à la rivière Whanganui, longue de 290 km et vénérée par le peuple Māori, une personnalité juridique dotée de droits qu'elle peut faire valoir auprès des tribunaux. En avril 2017, la Haute Cour de l'Etat d'Uttarakhand en Inde reconnaît le fleuve Gange et son affluent, la rivière Yamuna, comme des personnes vivantes. En mai 2017, c'est au tour de la Cour constitutionnelle de Colombie d'attribuer des droits au fleuve Atrato.

Ces exemples récents illustrent une évolution du cadre juridique environnemental. Dans la théorie du droit classique, il est en effet difficile d'envisager des droits de la nature : on part premièrement de l'idée que les droits sont subjectifs, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à un sujet de droit (une personne physique ou morale) capable de se prévaloir de ces droits ; en outre, suivant en cela une approche contractualiste, on corrèle en principe droits et devoirs. Dans cette perspective, l'environnement reste exclu du système juridique : tout au plus est-il pris en compte de manière indirecte, lorsque des atteintes à l'environnement naturel ont des effets négatifs sur les personnes qui y vivent ; celles-ci peuvent alors faire valoir le dommage qu'elles ont subi pour exiger des mesures en faveur de l'environnement.



Avec l'introduction des droits de la nature dans un système juridique, ce sont des devoirs directs envers l'environnement qui peuvent être envisagés. L'idée est loin d'être nouvelle; le juriste américain Christopher Stone avait, en 1972 déjà, suggéré l'attribution de droits aux arbres pour empêcher l'implantation par l'entreprise Disney d'une station de ski et de villégiature menaçant une forêt de sequoias en Californie. Inaudible à l'époque, la proposition a depuis fait son chemin.

Une telle modification du droit permettrait une meilleure protection de l'environnement. La rivière Whanganui (NZ) est ainsi représentée par deux gardiens, l'un choisi par le gouvernement et l'autre par les tribus Māori locales, qui peuvent au nom de la rivière intenter des actions en justice visant à préserver l'intégrité de la rivière. Ce faisant, c'est l'écosystème lui-même qui est pris en compte, avec les éléments naturels qui le composent – la faune, les végétaux, le biotope, etc. –, et non seuls les humains qui y vivent.

L'attribution de droits à la nature permet en outre de reconnaître les relations d'interdépendance qui unissent un lieu à une communauté et à ses habitants – relations constitutives de leur identité. Finalement, les droits de la nature ont un impact environnemental, et aussi culturel et social.

Contact: Gerald.Hess@unil.ch

AGENDA

- 19 mars: Première journée annuelle de la *Plateforme durabilité*, dès 13:30, IDHEAP, UNIL
- 20 mars: Rencontres de l'eau 2020.
→ [lien](#)

DU CÔTÉ DES MÉDIAS

- Dossier sur l'eau de RTS Découverte
→ [lien](#)

DOCUMENTATION

- Fiche thématique Eau FGSE
→ [lien](#)
- Etude de l'empreinte hydrique suisse
→ [lien](#)
- L'eau – Une ressource vitale menacée (DFAE)
→ [lien](#)

- Magazine "environnement" de l'OFEV 1/2017; Pour une meilleure qualité de l'eau
→ [lien](#)
- Les ressources pédagogiques sélectionnées par Education21
→ [lien](#)

MAIS ENCORE...

- *Les mystères de l'eau*: livre de vulgarisation pluridisciplinaire à destination des enfants issu d'une collaboration entre l'Université de Lausanne et les éditions La joie de lire. ISBN: 978-2-88908-433-3.

contact: plateformedurabilite@vd.ch

